

## SÉBASTIAN SDEZ,

PRÉSIDENT DU GEIST

« Pour tous nos membres, l'objectif est maintenant de retrouver le chemin de la croissance. »



« Nous avons commissionné une étude indépendante pour évaluer les rejets de microplastiques réellement dus aux blanchisseries et notre part de responsabilité dans cette pollution. Les résultats devraient nous parvenir dans les prochaines semaines. »

### **Pouvez-vous nous rappeler ce qu'est le Geist ?**

Comme son nom l'indique le Geist - Groupement des entreprises et industries et services textiles - est un syndicat professionnel qui rassemble la quasi-totalité des loueurs de linge privés en France, soit 43 opérateurs dont 25 fédérés sous l'enseigne Cercle du Propre. Nous accueillons des PME de moins de 50 salariés comme de grands groupes internationaux cotés en Bourse comme Elis. En 2020, le Geist a développé un chiffre d'affaires de 1,7 milliard avec 200 usines. Au total, 21 618 personnes travaillent dans notre secteur.

### **Comme êtes-vous organisés ?**

De façon assez classique, via un conseil d'administration élu. Nous avons mis en place deux commissions - qui se réunissent environ quatre fois par an. La première est en charge de l'aspect social de la profession. J'en ai longtemps été le président, avant d'avoir été élu à la présidence du Geist en 2016. La seconde commission traite de tout ce qui concerne l'environnement. Notre champ d'intervention est limité par la législation applicable aux syndicats professionnels. Tout ce qui relève des achats et de l'action commerciale est de la responsabilité de chacune des entreprises et nous ne pouvons pas intervenir : ce serait fausser le libre jeu de la concurrence. Enfin, depuis l'an dernier, à la demande des indépendants, nous avons créé une commission Covid, devenue commission Agile, qui répond aux préoccupations du moment de la profession et travaille sur l'échange de bonnes pratiques. Enfin, le Geist se réunit une fois par an pour des journées d'étude durant lesquelles nous abordons les évolutions qui peuvent avoir un impact à plus ou

moins long terme sur nos métiers. Lors de nos dernières rencontres nous avons, par exemple, abordé le Lean Management et les avancées de l'intelligence artificielle. Les prochaines journées d'étude se dérouleront pour la première fois hors de nos frontières, à Barcelone. Elles porteront notamment sur le management.

### **Comment l'ensemble de la profession a-t-il traversé la crise ?**

De façon très inégale. Globalement, les deux années que nous venons de passer ont été comme pour la majorité des secteurs, synonyme de récession. Nous avons enregistré une chute historique du chiffre d'affaires : 16 % en 2020. Et 2021 ne devrait pas permettre de rattraper 2019. Cependant, ces chiffres ne traduisent pas la diversité des situations. Les établissements qui travaillent avec l'hôtellerie et la restauration ont été très touchés avec une perte moyenne de chiffre d'affaires supérieure à 30 % en 2021. Celles situées en région parisienne et dans le Sud-Est, fortement dépendantes des clients internationaux, ont particulièrement souffert et sont loin d'avoir retrouvé une activité d'avant la crise. En revanche, les loueurs qui travaillent avec le monde de la santé et/ou de l'industrie ont pu tirer leur épingle du jeu. *In fine*, à une exception près, les entreprises ont su résister et passer le cap. Les aides de l'État ont parfois été nécessaires pour surmonter les difficultés. L'objectif maintenant, pour tous les membres, est de retrouver le chemin de la croissance.

### **Vous avez parlé de la commission Covid née de cette crise. Quelle a été son rôle ?**

Créée à la demande des entreprises locales et indépendantes, il s'agissait au départ d'identifier les aides disponibles en lien avec la Covid, les démarches à réaliser. Cette commission a été un soutien certain pour nos entreprises et elle a évolué. Elle se nomme désormais commission Agile. Elle traite de dossiers tels que les difficultés de recrutement sur certains postes : maintenance et livreurs. Elle se veut aussi un carrefour d'échange d'expériences sur des problématiques communes et sur les bonnes pratiques. L'objectif est de promouvoir l'implication du plus grand nombre de nos adhérents.

### **Quelles sont les avancées de la commission sociale ?**

Nous travaillons sur les grilles de salaires et les accords de branche. La commission a été très active ces derniers mois. Nous avons pu faire re-

connaître la particularité de notre profession et obtenir une prolongation du chômage partiel longue durée ainsi que les dispositifs d'accompagnement et de formation en lien avec la crise Covid. Aujourd'hui, l'un des grands chantiers est la révision de notre convention collective qui date de 1981 et réfère à des textes trop souvent obsolètes, obligeant notamment de tenir à jour une grille de correspondance entre nouvelles et anciennes dispositions. C'est un processus long, qui implique des négociations avec les partenaires sociaux, mais que j'espère voir aboutir pendant mon mandat. Nous avançons également sur la pénibilité et la reconnaissance du handicap. Si à ce jour, notre taux d'emploi de personnes en situation de handicap est inférieur au 6 %, il progresse régulièrement depuis 2017 où nous étions à 4,2 %. Nous publions régulièrement des indicateurs et nous atteignons 5,1 % sans compter les délégations de tâches à des établissements spécialisés de type Ésat.

## **BIO EXPRESS**

Président du Geist depuis 2016.

Président du groupe familial Sdez depuis 1988.

### **L'environnement est au cœur des préoccupations des loueurs de linge. Concrètement, où en êtes-vous ?**

Les blanchisseries étant ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement), les questions environnementales font partie des chantiers prioritaires. Le sujet brûlant pour la profession est celui des microplastiques ou des DEHP. La réglementation en lien avec la transition écologique, s'annonce contraignante, mais avant de mettre en œuvre des filtres et d'autres technologies, il nous faut évaluer le rôle que nous jouons dans cette pollution. Quelle est réellement notre responsabilité en tant que loueur de linge ? L'origine des microplastiques est multiple et se retrouve malheureusement en grande quantité dans l'environnement – et n'a pas nécessairement les blanchisseries pour origine. Nous avons donc commissionné une étude indépendante sur la teneur en microplastiques des eaux entrant dans les blanchisseries et des rejets. Quatre-vingts sites sur les 200 ont confié leurs eaux pour analyse. Nous devrions avoir les résultats dans les prochaines semaines afin de connaître le degré réel d'implication des blanchisseries dans la pollution aux microplastiques. À partir de là, nous pourrions prendre les mesures qui s'imposent.

### **L'autre sujet est la fin de vie des textiles...**

Nous n'avons pas attendu les textes du ministère de la Transition écologique pour avancer sur le sujet. Le plat en fin de vie trouve, depuis de très



« Nous avons engagé un recours concernant le décret tertiaire afin de tenir compte de notre spécificité. »



nombreuses années, une issue chez des chiffonniers – ou même chez nos propres clients qui les réutilisent comme chiffons d'essuyage. La question se pose davantage pour les vêtements de travail et EPI qui comprennent de nombreuses matières et dont le démantèlement est complexe (mercerie, partie rétro réfléchissante, membranes techniques et enduites, etc.) Toutefois, des filières – parfois expérimentales – commencent à se créer et nous suivons de près ces éventuels débouchés.

### Quelle est votre implication au niveau européen ?

Nous sommes adhérents à l'Etsa (European Textile Services Association), notre homologue européen, avec lequel nous avançons sur la question des microplastiques. L'Etsa est aussi un point d'appui sur une question qui a été remise sous la lumière avec la crise sanitaire, celle des textiles dans les blocs opératoires. La France est un des pays européens les plus gros consommateurs d'usage unique, alors que l'usage du textile est plus équilibré en Allemagne, par exemple. Or, avec nos process de stérilisation, nous sommes en mesure de réutiliser le textile en le désinfectant. Cela permet de pallier les difficultés d'approvisionnement que nous avons pu connaître en 2020, et de réduire les déchets hospitaliers. À noter, l'Etsa est depuis peu un regroupement professionnel labellisé « Ambassadeur du climat » témoignant ainsi de la contribution très vertueuse de la profession à la préservation de l'environnement.

### LE GEIST EN BREF

Chiffre d'affaires 2020 :  
1,7 milliard d'euros.

43 opérateurs.

200 usines en France.

21618 collaborateurs.

### Le décret tertiaire provoque des remous au sein de la profession. Quelles actions envisagez-vous ?

La réduction des consommations énergétiques est une quête légitime, et là aussi nous n'avons pas attendu le décret pour mettre en place des actions. Le problème que nous rencontrons est que ce décret concerne le secteur tertiaire – auquel nous appartenons puisque nous sommes fournisseur de services, et se focalise sur la partie isolation, chauffage/climatisation et éclairage. Or, la majorité de nos consommations est induite par la production. Il est irréaliste de penser que nous sommes en mesure de continuer à produire en réduisant nos consommations énergétiques de 40 % d'ici 2030 et 60 % d'ici 2050. Nous avons attiré l'attention du ministère sur cette particularité de notre profession. Pour l'instant, nous n'avons pas eu de réponse. Nous entendons poursuivre la démarche. Nous participons à un recours, qui pourrait se transformer en action légale si nécessaire.

### La France se distingue également par la puissance des blanchisseries hospitalières publiques qui se retrouvent en concurrence avec les opérateurs privés. Comment voyez-vous cette concurrence ?

C'est un paradoxe. Alors que le secteur public est censé se concentrer sur le service hospitalier, une partie des effectifs est consacrée à des activités qui pourraient être sous-traitées aisément avec un coût avantageux. Nous avons alerté la répression des fraudes sur la question de la concurrence, que peuvent faire certaines de ces blanchisseries lors d'appels d'offres. Sa réponse a été claire : les hôpitaux doivent pouvoir démontrer à partir d'une comptabilité analytique précise que leurs coûts internes sont inférieurs à ceux qui résulteraient du recours au secteur privé. Le donneur d'ordres doit pouvoir prendre sa décision en toute responsabilité. ■



### J'AIME...

- > Les grands espaces, la voile, les activités de montagne.
- > L'art sous toutes ses formes.
- > Les relations humaines.

### JE N'AIME PAS...

- > L'inertie.